



C2i

Certificat Informatique et internet - niveau 1

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

La préparation à la certification à C2i niveau 1 est ouverte aux auditeurs du Cnam, notamment inscrits en premier cycle, et à toute personne souhaitant se former et se préparer à la certification de ses compétences en « Informatique et internet ».

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Toute personne est aujourd'hui concernée par l'usage désormais banalisé d'outils informatiques dans sa vie personnelle et professionnelle.

Ce certificat permet aux auditeurs et au personnel du Cnam :

- de maîtriser les compétences qui sont désormais indispensables à la vie professionnelle, à la poursuite d'études supérieures et d'être capables de faire évoluer ses compétences en fonction des développements technologiques,
- de pouvoir établir qu'ils maîtrisent des compétences qui les aideront à poursuivre au mieux leur activité professionnelle et, s'il y a lieu, de modifier leur insertion dans le monde professionnel à la fin de leur cursus.

COMPÉTENCES VISÉES

La préparation au C2i niveau 1 vise à acquérir la maîtrise d'un ensemble de compétences liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication :

- Recherche, création, manipulation, gestion de l'information ;
- Gestion des données, sauvegarde, archivage et recherche de ses données ;
- Présentation en présentiel et à distance du résultat d'un travail ;
- Echange et communication à distance ;
- Production en situation de travail collaboratif ;
- Configuration du poste de travail ;
- Utilisation d'une suite bureautique ;
- Positionnement face aux problèmes et enjeux de l'utilisation des TIC : droits et devoirs, aspects juridiques, déontologiques et éthiques ...

“ Avec le Cnam,
j'ai développé
mes compétences ”



CONTENU DE LA FORMATION

Référentiel national du C2i[®] niveau 1

A. Référentiel général et transversal : recouvre l'évolutivité et les aspects éthiques et déontologiques.

A1. Tenir compte du caractère évolutif des TIC ;
A2. Intégrer la dimension éthique et le respect de la déontologie ;

B. Référentiel spécifique et instrumental : définit sept domaines de compétences.

B1. S'appropriier son environnement de travail ;
B2. Rechercher l'information ;
B3. Sauvegarder, sécuriser, archiver ses données en local et en réseau ;
B4. Réaliser des documents destinés à être imprimés ;
B5. Réaliser la présentation de ses travaux en présentiel et en ligne ;
B6. Echanger et communiquer à distance ;
B7. Mener des projets en travail collaboratif à distance ;

La formation s'articule autour d'un ensemble de cours et d'exercices pratiques en salle de TP.

ORGANIGRAMME PRÉVISIONNEL

Code	Titre de l'UE	ECTS	2011 - 2012		2012 2013	2013 2014
			S1	S2		
DNF001	CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET NIVEAU 1	4	☾	⊙	⊙	⊙☾

Légende

☾ Cours du soir ⊙ Enseignement à distance
R Reims S1 semestre 1 S2 semestre 2